

## Note de service n°5 du 30 septembre 2015

Toutes les informations administratives, comme cette note, doivent être diffusées à tous les enseignants rattachés à l'école (directeur, adjoints, remplaçants, enseignants spécialisés). N'oubliez pas les collègues qui ne sont pas présents, même temporairement. Cette note de service sera émise puis archivée.

Circonscription d'Auxerre 1  
Téléphone  
03 86 72 20 43  
Télécopie  
03 86 51 21 30  
Courriel  
[secaux1@ac-dijon.fr](mailto:secaux1@ac-dijon.fr)  
<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/>  
12 bis boulevard Galliéni  
BP 66  
89011 Auxerre cedex

## Conseil école collège (CEC)

### Références :

Décret n°2013-683 du 24 juillet 2013 du JO du 28-7-2013

Bulletin officiel n°32 du 5 septembre 2013

### Définition

Le code de l'Éducation institue un **Conseil École-Collège**, instance de partage et de liaisons pédagogiques associant un collège public et les écoles publiques de son secteur de recrutement afin de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative dans le parcours de l'élève. Il s'inscrit aussi dans l'évolution d'un cycle 3 modifié à la rentrée 2016 (cycle 3 : CM1 – CM2 – 6<sup>ème</sup>).

La continuité pédagogique et la transmission des informations entre l'école et le collège ont emprunté diverses formes au cours des dernières années. Aux commissions d'harmonisation, aujourd'hui abrogées, ont succédé les commissions de liaison, propres au traitement et à l'analyse partagée de la difficulté par la mise en œuvre des PPRE passerelles. Chaque commission de liaison, toujours en vigueur, continuera de fonctionner mais devient une des sous-commissions du Conseil École-Collège.

### Modalité de composition pour la circonscription

Dirigé conjointement par l'Inspecteur de l'Éducation nationale et le Principal du collège, ce conseil regroupe en quantité égale des professeurs des écoles et des professeurs du collège. Les enseignants du premier degré sont nommés par l'IEN. Pour des raisons pratiques, en lien avec les principaux des collèges, nous avons retenu les écoles ou RPI qui scolarisent des CM2. Les enseignants siégeant au conseil ne sont cependant pas nécessairement les enseignants titulaires du CM2. Une problématique locale ou une volonté d'approfondir une réflexion nécessitant l'expertise des enseignants de l'école maternelle ou du cycle 2 légitime évidemment leur présence sur les commissions du CEC.

### Modalité de fonctionnement

Le **Conseil École-Collège** détermine un **programme d'actions**, présenté puis soumis au troisième conseil d'école et au conseil d'administration. Le Conseil École-Collège suit la mise en œuvre de ce programme, sa régulation, son évaluation. Ce programme peut s'inscrire à travers trois objectifs et être développé par le fonctionnement de commissions.

**Objectif 1** : prendre en charge et réduire la difficulté scolaire

**Objectif 2** : créer et vivre des projets pédagogiques partagés

**Objectif 3** : créer et vivre une culture professionnelle partagée

## Protocole retenu 2015-2016 pour la circonscription d'Auxerre 1

<b>ANNEE SCOLAIRE 2014 2015</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin de premier trimestre scolaire : réunion bilan des PPRE passerelle et validation des actions de l'année ;</li> <li>• Mise en œuvre des différentes actions prévues au programme d'actions construit en fin d'année scolaire 2013-2014.</li> </ul>
Rentrée 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre effective du programme d'actions ;</li> <li>• Communication du nom de l'enseignant (<i>ou des enseignants</i>) au Conseil École-Collège</li> </ul>
<b>Premier conseil d'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du rôle et des missions du conseil École-Collège (information générale) ;</li> <li>• Présentation des actions prévues pour l'année scolaire.</li> </ul>
<i>Dans l'année...</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> trimestre : Actions mises en place / bilan de l'arrivée des CM2 au collège / Échéancier des actions de l'année;</li> <li>• 3<sup>ème</sup> trimestre : Bilan des actions annuelles - Concertation sur les objectifs prioritaires pour les élèves et sur la conception des actions à mettre en œuvre pour 2016-2017 ;</li> <li>• Diffusion du programme d'actions aux différentes structures scolaires.</li> </ul>
<b>Troisième conseil d'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le programme d'actions est soumis à l'accord des membres du conseil d'école</b></li> </ul>
<b>Mai/juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de la commission de liaison</li> </ul>
<b>Rentrée 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre effective du programme d'actions</li> </ul>

## Echéancier

Secteur de collège	CEC n°1	Dates des sous-commissions	Journée de liaison inter-degrés	CEC n°2	Sous-commission de liaison CM2-6 <sup>e</sup> PPRE Passerelle
Saint Georges sur Baulche	Lundi 16 novembre, 17h	à l'initiative des équipes	Mercredi 9 décembre, Mercredi 3 février	Lundi 23 mai, 17h	Lundi 20 juin, 17h
Chablis	Lundi 12 octobre, 17h	à l'initiative des équipes	Mardi 17 novembre	Lundi 30 mai, 17h	Mardi 14 juin, 17h
Auxerre Bienvenu Martin	Jeudi 15 octobre, 17h	à l'initiative des équipes	Lundi 11 janvier	Mardi 31 mai, 17h	Lundi 13 juin, 17h
Auxerre Paul Bert	Mardi 3 novembre, 17h15	à l'initiative des équipes	Jeudi 4 février	Jeudi 23 juin, 17h15	jeudi 23 juin à confirmer au 1 <sup>er</sup> CEC

Pour permettre la mise en œuvre des programmes d'actions que nous déciderons ensemble lors des premiers CEC, je vous demande de garder un volume horaire du bloc 24 heures consacrées aux travaux d'équipe.

## Composition des Conseils Ecole Collège

secteur de collège Paul Bert – Auxerre		secteur de collège B. Martin – Auxerre	
École	Enseignant	École	Enseignant
Augy	Mme Anaïs LEFEVRE	Auxerre St-Siméon	Mme CHALLAN BELVAL Lucie
Auxerre Piedalloues	Mme Anita BAUDON	Auxerre St-Siméon	M. DUFAYET Nicolas
Auxerre Piedalloues	M. Alain DURIBREUX	Auxerre St-Siméon	M. GONDY Romain
Bleigny le Carreau	Mme Claude CHAILLOUX	Auxerre Courbet	M. MIRKOVIC Nicolas
Champs sur Yonne	Mme Virginie DUROT	Auxerre Courbet	M. DECHAUME Christophe
Coulanges la Vi.	M. François GUILLOT	Auxerre Courbet	Mme MASSE Valérie
St Bris le Vineux	Mme Nadège LONGAGNA	Vallan	Mme GEOFFRAY Elsa
Auxerre Rive Droite	Mme Karina JAGER	Gurgy	Mme PAPIN BONACORSI Cécile
Auxerre Rive Droite	M. Christophe BETHERY	Gy l'Evêque	Mme PREVOST Emilie
		Lindry	Mme FERRY Estelle
secteur de collège Pierre Bertin –St Georges sur B		secteur de collège P. et J. Lerouge - Chablis	
École	Enseignant	École	Enseignant
Appoigny	M. Christophe MORETTI	Chablis	Mme Lydie CABOCHE
Appoigny	Mme Sandrine MORETTI	Chablis	Mme Stéphanie ZOZIME
Charbuy	Mme Muriel LIOTTA	Maligny	Mme Marielle DUFOUR
Chevannes	M. Thierry FLAMENT	Pontigny	Mme Barbara FOUQUIN
Chevannes	Mme Yolande BOUET	Ligny le Chatel	M. Fabrice RANDE
Perrigny	Mme Sandrine BOIREL	Chichée	M. Franck BAUDOT
Saint-Georges	M. Patrick ROY	Courgis	Mme Fatiha CHARIFI-ALAOUI
Saint-Georges	M. Akim BOUSBIA	St Cyr les Colons	Mme Agnès SIMON
Villefargeau	Mme Catherine CROUZAT		

Dans l'attente de vous retrouver au premier conseil école-collège, je vous remercie pour votre engagement au service de la réussite des élèves et de la fluidité de leur parcours.

L'Inspecteur de l'Éducation nationale



Olivier GOUEL

enseignant	émargement

enseignant	émargement